



# PRÉFET DU GARD

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires et de la mer

**Service Environnement et Forêt**  
**Unité Chasse et Police de l'Environnement**  
Affaire suivie par : Catherine JOURDAN  
Tél. : 04 66 62 62 29  
[ddtm-chasse@gard.gouv.fr](mailto:ddtm-chasse@gard.gouv.fr)

Nîmes, le **24 JUIN 2025**

**Objet :** délivrance de licences de chasse sur le Domaine Public Fluvial

À compter du 21 juillet 2025, la DDTM du Gard délivrera les licences individuelles de chasse sur les lots de chasse du Domaine Public Fluvial suivants :

N° lot	Situation	Nbre de fusils max	Prix de la licence
8	Le Rhône, de la pointe sud de la Barthelasse de Beaucaire au pont de Trinquetaille à Arles, la lône du Pillet à Beaucaire	45	50 €
11	Le Petit Rhône, de son origine jusqu'au pont suspendu de Saint Gilles	55	50 €
12	Le Petit Rhône, du pont suspendu de Saint Gilles jusqu'à l'écluse de Sylveréal	55	61 €

Le preneur sera autorisé, outre le gibier d'eau, à chasser toute autre espèce de gibier à condition d'être en possession des timbres que ces pratiques de chasse imposent.

Il est rappelé que la délivrance des licences se fera sur présentation du permis de chasse validé pour la présente campagne 2025-2026.

La délivrance des licences se fera à :

DDTM du Gard  
Salle Camargue (bâtiment annexe de la DDTM)  
89 rue Weber – 30907 Nîmes

de 09h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

uniquement les 2 jours suivants :

Le lundi 21 juillet 2025

Le mardi 26 août 2025

2500 4111 4 5

Le règlement des licences se fera obligatoirement par chèque libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

Les titulaires d'une ou plusieurs licences délivrée(s) en 2024 (ou années antérieures) doivent se munir de leur(s) carte(s) pour le renouvellement.

Les licences pourront être délivrées sur place sous réserve de présence de l'agent habilité à les signer.

Le Chef de l'Unité Chasse et  
Polices de l'Environnement



Copies adressées à :

- DDTM 13 ;
- FDC 30 ;
- FDC 13.

## LISTE DE DIFFUSION

### Mairie des communes de :

- Aramon (30),
- Arles (13)
- Barbentane (13),
- Bellegarde (30)
- Beaucaire (30)
- Boulbon (13),
- Fourques (30)
- Les Angles (30)
- Saint Gilles (30)
- Tarascon (13)
- Vallabrègues (30)

### Sociétés de chasse des communes de :

- Aramon (30),
- Arles (13)
- Barbentane (13),
- Bellegarde (30)
- Beaucaire (30)
- Boulbon (13),
- Fourques (30)
- Les Angles (30)
- Saint Gilles (30)
- Tarascon (13)
- Vallabrègues (30)M

